



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

22 JUIN 2016

2174

**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg**  
Luxembourg, le 22 juin 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une série de questions parlementaires à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet des « enfants surdoués ».

Le 18 juin 2014, j'ai posé une série de questions à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale au sujet de l'encadrement des enfants dits surdoués. Dans sa réponse à la question parlementaire N°356, Monsieur le Ministre a évoqué qu'il n'y a pas lieu de procéder à un dépistage systématique. Or il a annoncé vouloir améliorer la détection de la précocité intellectuelle en perfectionnant d'un côté, l'information des parents et en sensibilisant de l'autre côté, les enseignants à travers des formations continues.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre dans quelle mesure ces deux objectifs ont été entre-temps atteints ?
- Est-ce que le nombre d'enseignants ayant effectués des formations continues dans ce domaine a augmenté ces deux dernières années ?
- L'objectif étant d'améliorer la détection de la précocité intellectuelle, Monsieur le Ministre ne pense-t-il pas qu'il serait opportun d'assurer dans chaque établissement scolaire de l'enseignement fondamental la présence d'au moins un enseignant ayant acquis une certaine expertise permettant l'identification des élèves intellectuellement précoces ?
- Un projet-pilote « *Enfants à haut potentiel intellectuel* » est en cours de développement au sein de l'école fondamentale de la Ville de Luxembourg. Monsieur le Ministre, quel est l'état actuel du projet ?
- Quelles conclusions peuvent être tirées du projet ? Quels éléments et aspects peuvent être repris au niveau national ?
- Au niveau de l'enseignement secondaire, le Lycée Classique de Diekirch (LCD) accompagne des élèves à haut potentiel intellectuel en favorisant leur intégration scolaire et sociale. Est-ce que des conclusions peuvent déjà être tirées des expériences du LCD ? Quels éléments peuvent être repris d'ores et déjà au niveau national ?
- Les futurs Lycées de Clervaux et de Mondorf ont inscrit la prise en charge des élèves à haut potentiel intellectuel dans leurs avant-projets pédagogiques respectifs. A quel stade de développement se trouvent les projets-pilotes des deux lycées ?
- Selon nos informations, le Ministère de l'Éducation envisage de créer un centre pour enfants surdoués. Monsieur le Ministre peut-il me confirmer cette information ?
- Dans l'affirmative, quand ce centre sera-t-il mis en œuvre ? Quelle sera la mission concrète du centre ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke.

**Martine Hansen**  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse  
Affaires générales

Luxembourg, le 25 juillet 2016

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
27 JUL. 2016

Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement  
Service central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 Luxembourg

**Concerne: question parlementaire N° 2174 de Madame la Députée Martine Hansen**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse à la question parlementaire posée par l'honorable Députée Hansen.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Luxembourg, le 25 juillet 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2174 de la Députée Martine Hansen**

Le destin des élèves dits à haut potentiel me tient particulièrement à cœur. La précocité intellectuelle constitue un défi majeur aussi bien pour les parents concernés que pour l'école qui accueille un tel enfant. Les enfants en question nécessitent une offre scolaire adaptée, des offres voire des travaux intéressants complémentaires et, assez souvent, un accompagnement dans le domaine socio-émotionnel.

Depuis 2014, les collaborateurs de nos équipes multi-professionnelles (EMP) et les SPOS ont été sensibilisés et invités à être attentifs en ce qui est du dépistage de la précocité intellectuelle. Une collaboration avec l'institut spécialisé de la Rhénanie-Palatinat situé à Trêves a été entamée.

Depuis l'année 2007-2008, l'offre de formation continue à l'attention des enseignants comportait en moyenne deux formations avec en moyenne une trentaine d'inscriptions par année sur la thématique des enfants à haut potentiel.

Une conférence intitulée « Hochbegabt?!? » organisée en coopération avec une association privée en mai 2014 attirait 211 enseignants et lançait une vaste sensibilisation au sujet des enfants à haut potentiel.

Depuis, le nombre de formations et d'inscriptions relatives à cette thématique auprès de l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) est croissant :

- 3 formations avec 54 inscriptions en 2014-2015,
- 5 formations, dont une interne à un lycée, avec 78 inscriptions en 2015-2016,
- 6 formations, dont une interne à un arrondissement d'inspection, sont actuellement planifiées pour l'année scolaire 2016-2017.

Année	intitulé	inscriptions	
2013-2014	Hochbegabt?!? (conférence)	211	
2014-2015	Hochbegabung - Modul 1: Hintergrund, Modelle, Diagnostik	17	54
	Hochbegabung - Modul 2: Hilfreiches für meinen Unterricht	15	
	Hochbegabung - Modul 3: Fördermöglichkeiten	22	

	Hochbegabung - Modul 1: Hintergrund, Modelle, Diagnostik	19	78
	Hochbegabung - Modul 2: Hilfreiches für meinen Unterricht	12	
	Hochbegabung - Modul 3: Fördermöglichkeiten	12	
	Hochbegabung - Modul 4: Fallberatung	20	
	Hochbegabung (formation interne)	15	
2016-2017	Hochbegabung - Modul 1: Hintergrund, Modelle, Diagnostik		
	Hochbegabung - Modul 1: Hintergrund, Modelle, Diagnostik		
	Hochbegabung - Modul 3: Fördermöglichkeiten		
	Hochbegabung - Modul 4: Fallberatung		
	Hochbegabung (formation interne)		
	Hyperactivité et Haut Potentiel - double peine ou double chance? (conférence)		

Le projet pilote entamé avec la Ville de Luxembourg vise trois acteurs : les élèves à haut potentiel de la VdL, leurs parents ainsi que les professionnels de l'enseignement, mais pas exclusivement les enseignants. Depuis le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2015-2016, huit enfants à haut potentiel participent les mardis matins aux cours offerts à l'école de Rollingergrund. Pour 2016-2017, ce nombre s'élèverait à 12 enfants et pourrait s'accroître au cours de l'année. Les parents des enfants concernés peuvent profiter d'un soutien auprès de l'équipe multi-professionnelle (EMP) de la Ville de Luxembourg ainsi que du titulaire en charge des cours pour élèves à hauts potentiels.

Une quarantaine d'enseignants et membres de l'EMP de la VdL ont suivi une formation dans le domaine de la précocité intellectuelle. De nouvelles formations sont prévues pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016-2017 en coopération avec le SCRIPT et l'IFEN. Les autorités scolaires de la Ville de Luxembourg soutiennent de même le projet pilote à divers niveaux et mon département a accepté une demande de majoration des ressources pour l'année scolaire 2016-2017.

Une évaluation du projet est actuellement en cours : les enfants concernés ainsi que leurs parents ont été priés de répondre à un questionnaire dont l'évaluation sera réalisée sous peu par les membres d'un groupe de travail chargé du suivi du projet. Un soutien du SCRIPT est également prévu dans ce contexte. Il serait donc trop tôt de vouloir tirer à l'heure actuelle des conclusions définitives.

Le leitmotiv du projet du Lycée classique de Diekirch est l'idée du législateur que chaque élève a droit à une formation scolaire qui favorise son épanouissement, sa créativité et sa confiance en ses capacités. Cependant, si le talent extraordinaire dans un domaine particulier est peut-être le rêve des uns, il peut aussi s'avérer cauchemardesque pour les élèves concernés, leurs parents, leurs enseignants et leurs compagnons de classe. En effet, haut potentiel n'est pas nécessairement synonyme de bonnes performances à l'école ; au contraire, nombreux sont les problèmes éventuels qui peuvent entraver le parcours scolaire d'un enfant prodige. C'est pourquoi, le LCD a commencé en 2015 à mettre sur pied le projet « Talents, Skills and more : Encadrement des élèves à haut potentiel », un encadrement adéquat pour les adolescents particulièrement doués dans les domaines des langues, des sciences, des arts et de la musique, ainsi que des compétences sociales. L'idée est d'offrir à

ces jeunes des espaces où ils pourront s'épanouir, mais aussi de les aider à surmonter des difficultés qui résultent éventuellement de leurs talents.

Le projet a pour objectifs :

a) au niveau de la promotion des talents et du bien-être des élèves :

- développer les capacités cognitives et créatives des élèves surdoués ;
- maintenir et développer leur motivation et leur volonté de s'investir ;
- développer leurs compétences sociales ;
- développer de bonnes pratiques d'apprentissage (appui pour remédier aux faiblesses dans un domaine particulier) ;
- rendre les élèves indépendants dans la gestion du travail (travail sur des projets, choix d'objectifs, etc.) ;
- offrir aux élèves surdoués un environnement enrichissant et motivant (« Fordern und fördern ») ;
- préparer et encadrer les élèves en vue de leur participation à des concours (p.ex. Olympiade des mathématiques, Olympiade des Sciences Naturelles) ;
- développer leur estime de soi ;
- offrir aux élèves à haut potentiel un environnement qui accepte et essaie de résoudre leurs problèmes caractéristiques (suivi régulier par l'équipe psycho-éducative) ;
- intégrer ces élèves dans des projets à caractère socio-éducatif.

b) au niveau du développement scolaire :

- diversifier et élargir l'offre scolaire du LCD en développant un large éventail d'activités péri- et parascolaires qui peuvent être liées ou non à une branche particulière ;
- promouvoir une approche pluridisciplinaire ;
- promouvoir une méthodologie qui accepte la différenciation ;
- promouvoir une approche positive envers la personnalité, les savoirs et le savoir-faire des élèves ;
- promouvoir les compétences parmi les enseignants au niveau des entretiens avec les élèves ;
- établir des contacts avec le monde extérieur (musées, conservatoires, instituts de recherche, université, entreprises ...).

Le projet du LCD vise actuellement comme public cible :

- les élèves des deux premières années du cycle inférieur de l'enseignement ;
- les élèves ayant fait un parcours scolaire raccourci à l'enseignement fondamental ;
- les élèves détectés dans des tests internes (d'intelligence et de créativité) au LCD ;
- les élèves qui excellent de par leurs notes et signalés par leurs titulaires ;
- les élèves qui sont prêts à s'investir plus que la moyenne des élèves.

Les mesures consistent dans :

- le développement des talents mais aussi la remédiation aux faiblesses ;
- la prise en charge d'élèves en situation de difficultés scolaires ;
- la collaboration avec des partenaires externes ;
- la collaboration étroite avec les parents.

Dans une première phase, c'est-à-dire au courant de l'année scolaire 2015-2016, le LCD a mis sur pied une équipe constituée d'une douzaine de membres du personnel psycho-éducatif et du personnel enseignant qui étaient prêts à s'investir dans le projet. Afin de bien préparer ces collègues à ce défi, le LCD a organisé une formation continue interne de 21 heures, assurée par le Dr. Kerstin Sperber et son équipe du *Kompetenzzentrum für angewandte pädagogische Psychologie* de Trèves. Parallèlement, une procédure de sélection au premier trimestre a été développée, grâce à laquelle 19 candidats potentiels pour un encadrement spécifique ont pu être repérés, et un programme entier offrant des ateliers du genre « enrichment » et des ateliers d'enseignement de méthodes d'apprentissage s'étendant sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres a été mis sur pied. Ceci a permis aux collaborateurs du LCD d'appliquer les connaissances et savoir-faire acquis au cours des formations continues à des situations réelles. En même temps, ceci les a aidés à réfléchir davantage à l'offre spécifique que l'école veut développer pour ces élèves. Vu que l'initiative a été reçue plus que favorablement par les élèves concernés et leurs parents, les enseignants impliqués sont convaincus de l'utilité du projet.

Pour l'année 2016-2017, le LCD prévoit :

- de maintenir la formule actuelle avec toute la panoplie d'ateliers en dehors de l'horaire normal pour les élèves de 7<sup>e</sup> ;
- d'offrir un certain nombre d'ateliers (destinés à ouvrir de nouveaux horizons) pour les classes de 6<sup>e</sup> ;
- de mettre l'accent sur des projets individuels à conduire par l'élève sous la tutelle de coachs de projet.

Or, des deux projets susmentionnés, il ressort qu'il serait prématuré de vouloir tirer des conclusions au niveau national. Certains éléments seront plus difficiles à être transposés tandis que d'autres seront plus faciles à réaliser. La documentation des projets ainsi que les expériences réalisées au niveau des services de soutien psychologique, voire par les titulaires spécialisés devraient toutefois présenter à court ou moyen terme un soutien notable pour toute personne intéressée en la matière.

La prise en charge systématique des élèves à haut potentiel ne peut pas se limiter à deux projets ou à deux régions du pays. Voilà pourquoi, au niveau national, il y a lieu de tirer les conclusions des projets décrits, notamment moyennant :

- la mise en place d'instituteurs spécialisés dans la scolarisation d'enfants à besoins pédagogiques particuliers dans toutes les écoles fondamentales,

- l'augmentation du nombre des offres en formation continue et l'intensification de la sensibilisation y afférente afin de promouvoir une démarche didactique différenciée également en faveur des élèves à haut potentiel,
- la multiplication des projets décrits,
- la collaboration avec d'autres acteurs œuvrant dans d'autres domaines de la culture et des sciences, tels que les musées.

Dans le cadre de la création des nouveaux centres de compétences, la création d'une institution spécialisée dans ce domaine est une option à creuser.



Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse